l'Humanité nouvelle

REDACTION - ADMINISTRATION
26, BOULEVARD DES DAMES, 26
BOITE 19 — MARSEILLE (2e)

ORGANE MENSUEL DE LA FEDERATION
DES CERCLES MARXISTES - LENINISTES

1re ANNEE N° 9
OCTOBRE 1965
LE NUMERO : 1 F.

Ni de Gaulle ni Mitterand ! il faut un candidat COMMUNISTE !

Le 23 septembre 1965, le Comité central du Parti communiste français a pris la grave décision de se rallier à la candidature de François Mitterand à la Présidence de la République.

Le Bureau politique national de la Fédération des Cercles marxistes-léninistes considère que cette capitulation sans conditions du Comité central est le résultat du développement d'une ligne politique opportuniste et révisionniste qui l'a conduit à l'abandon de toute position de classe et à l'amalgame dans une coalition bourgeoise sans principe.

Le XVIIème Congrès, déjà dominé par le révisionnisme, avait décidé que l'éventuel candidat d'union devait être désigné en commun sur la base d'un programme établi en commun, faute de quoi le Parti présenterait son propre candidat.

Mitterand, s'étant désigné lui-même comme candidat et ayant déclaré dans sa conférence de presse du 21 septembre : « Au Parti communiste je fournirai tous les éléments d'information, sans négociation et sans programme », cette décision du XVIIème Congrès a donc été violée par le Comité central qui n'a pas jugé bon de consulter la base ni de convoquer un Congrès extraordinaire du Parti.

Qui plus est, Mitterand fut 11 fois ministre dans des gouvernements de la 4ème République connus pour leur politique anti-ouvrière et joua un triste rôle dans le déclenchement de la guerre d'Algérie en 1954.

Toutefois les vrais communistes ne peuvent s'empêcher de retenir de sa « plate-forme » considérée comme acceptable par le Comité Central :

1°) qu'il n'est pas d'accord pour abroger la Constitution gaulliste ;

2°) qu'il est favorable au marché commun qui met l'industrie et l'agriculture françaises à la merci des monopoles internationaux ;

3°) qu'en matière sociale il méprise les revendications les plus urgentes de la classe ouvrière ; par contre en ce qui concerne les paysans il exige l'application de la loi d'orientation agricole gaulliste destinée à faire disparaître des centaines de milliers d'exploitations familiales jugées « non rentables » ;

4°) qu'il est muet sur l'agression de l'impérialisme américain au Vietnam, sur les dangers que cette agression fait courrir à la paix, sur les moyens d'y mettre fin, sur la reconnaissance diplomatique de la République démocratique du Vietnam et du Front National de Libération du Sud-Vietnam ;

5°) qu'il se prononce pour le maintien du Pacte atlantique et de l'O.T.A.N., dont l'article 4 stipule que l'armée américaine peut intervenir contre la classe ouvrière et le peuple de France « en cas de subversion », c'est-à-dire dans le cas où notre pays voudrait se donner un gouvernement orienté vers le progrés social et le socialisme.

Ainsi Mitterand ne diffère guère de de Gaulle sur l'essentiel ; l'un et l'autre étant des représentants authentiques de la bourgeoisie capitaliste française. La classe ouvrière, les travailleurs, le peuple de France n'ont pas à servir de force d'appoint à un clan bourgeois contre l'autre, quelle que soient leurs contradictions.

(Suite en page 2)

Le "candidat unique (?) de la gauche" d'accord avec la politique américaine

A Toulon, à Bordeaux, à Paris, un peu partout en France, des cellules du Parti Communiste Français ont émis le vœu unanime de leurs militants : il faut un candidat communiste aux élections présidentielles. Ces camarades, sincères et honnêtes bien qu'influencés par la ligne du XVIIème Congrès, faisaient encore confiance aux dirigeants. La résolution générale qui constitue "la loi du Parti" entre deux Congrès ne leur disait-elle pas :

« Sans accord précis sur un programme commun prévoyant notamment des institutions vraiment démocratiques, ainsi que les moyens de faire aboutir ce programme, le Parti communiste français ne saurait envisager de se prononcer dès le premier tour pour un candidat non communiste et serait amené dans ce cas à présenter un candidat le moment venu... » (Les Cahiers du Communisme N° Congrès - page 521) *et dans son fatras révisionniste, pour mieux mieux camoufler la trahison des principes, cette résolution n'affirmait-elle pas :*

« L'unité de la classe ouvrière est décisive pour favoriser le rassemblement de toutes les forces démocratiques. La classe ouvrière est la force déterminante de ce rassemblement de toutes les forces démocratiques.

Mais les dirigeants, membres du Comité central élu à ce même Congrès, ne font eux nulle confiance à leurs militants de base, ni à la classe ouvrière. Redoutant une grave défaite sanctionnant leur ligne droitière, ils ont préféré confier leur sort à un politicien bourgeois de la 4e République et A L'UNANIMITE (ce n'est pas nous qui soulignons mais Waldeck Rochet) ils ont décidé de faire campagne pour Mitterand.

(Suite en page 2)

Des ouvriers français loués à des trusts U. S.

Environ 70 ouvriers soudeurs et monteurs P3 d'une entreprise grenobloise — la Société Montalev, fabrique d'appareils de Levage — prenaient le départ dans le courant de l'été — pour l'installation d'une usine d'alumine en Virginie — (Etats-Unis).

Montalev faisait signer quelques heures avant le départ en avions un contrat dont les conditions était très favorables selon " les dires " de l'entreprise — Ces ouvriers étaient prêtés à la C.I.T.R.A. (groupe Schneider) qui possède une filiale aux Etats-Unis : ils devaient travailler environ 15 mois pour cette dernière société.

On leur offrait un salaire de

(Suite en page 2)

Honneur et gloire au 16e Anniversaire de la Révolution chinoise !